

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 9 octobre 2019

Exposition aux nuisances sonores, la Carsat Midi-Pyrénées s'engage auprès d'Air France Industries



***Le bruit et les risques induits concernent 1/3 des salariés
tous secteurs d'activité confondus !***

Le service prévention de l'Assurance Maladie Risques professionnels de la Carsat Midi-Pyrénées et l'association Octopus proposent 50 mn de concert « work and lobe » au sein de l'entreprise Air France Industries à Blagnac le 15 octobre 2019 à 10h30.

Plus qu'un simple concert du groupe KKK Orchestra auquel sont conviés les salariés de l'entreprise dans le cadre de leur journée annuelle Santé et Sécurité au Travail le 15 octobre 2019 prochain, c'est un véritable dispositif pédagogique et interactif qui fera du bruit !

Depuis 30 ans, en moyenne, il y a 1000 (*) surdités professionnelles reconnues au régime général chaque année pour un coût moyen de 100 000 euros par surdité et un taux d'incapacité partielle permanente (IPP) de 25%.

L'exposition à des nuisances sonores – quelle que soit leur intensité, et qu'elles soient ponctuelles ou régulières – a augmenté, notamment dans le secteur tertiaire, signe des temps avec le développement des open-spaces (de 16 % de salariés concernés en 1994 à 24,2%) (*).

Prévenir les risques liés au bruit fait partie des obligations de tout employeur. Des solutions simples et éprouvées existent. Le concert work & lobe permet une nouvelle approche et une prise de conscience.

(*) Données CNAM branche Assurance Maladie Risques Professionnels

Qui nous sommes

Acteur clé de la santé au travail, à l'écoute des employeurs et des salariés, l'Assurance Maladie – Risques professionnels a pour finalité de promouvoir un environnement de travail plus sûr et plus sain en réduisant les accidents du travail et maladies professionnelles.

L'action au quotidien des contrôleurs de sécurité et des ingénieurs conseils consiste à favoriser l'engagement des entreprises dans une démarche de prévention des risques professionnels.

En Midi-Pyrénées pour 2018

3 808 établissements ont été contactés, ils emploient 34,4 % des salariés et représentent 40,8 % du coût global des AT- MP;

117 aides financières représentant 1 102 385 € ont été transmises aux entreprises s'engageant dans une démarche de prévention.

Plus d'informations sur notre site : www.carsat-mp.fr

Contacts presse :

Monique Zinet : 05 62 14 85 34 monique.zinet@carsat-mp.fr

Laurent Hardy : 06 23 65 69 63 laurent.hardy@carsat-mp.fr

